

## Mai à Vélo : le Conseil départemental du Gers valorise ses itinéraires cyclables



Mai à Vélo : le Conseil départemental du Gers valorise ses itinéraires cyclables

À l'occasion de l'opération nationale "**Mai à Vélo**", le Conseil départemental du Gers réaffirme son engagement pour le développement des mobilités douces et met en lumière trois projets phares destinés à encourager les déplacements à vélo sur son territoire.

### Trois initiatives structurantes pour une mobilité plus durable :

- **La piste cyclable Auch-Aubiet** : En cours de réalisation, cette nouvelle infrastructure de 12 km vise à relier Auch à Aubiet et, à terme, Toulouse. Après l'inauguration de la première section Auch-Marsan en août 2024, les travaux se poursuivent pour achever la portion Marsan-Aubiet, avec une mise en service prévue pour 2025.
- **La Véloroute V82** : Longue de 165 km, cette véloroute suit la vallée de la Baïse et traverse le Gers sur près de 100 km, reliant Condom à Galan. Ce parcours structurant, entièrement balisé en 2020, valorise les paysages gersois tout en se connectant aux grands itinéraires européens, comme la Scandibérique (EV3) et le Canal des Deux Mers (V80).
- **La Voie Verte de l'Armagnac** : Aménagée sur une ancienne voie ferrée, propriété du Département, cette voie verte relie Condom à Eauze sur 33 km. Sécurisée et facile d'accès, elle permet à chacun de découvrir les richesses d'un environnement naturel et bâti préservé dans le cadre d'activités sportives, de loisirs et de détente, et constitue un élément essentiel des infrastructures de mobilités douces du département.

Avec ces trois infrastructures, le Département du Gers se positionne comme un acteur majeur de la transition vers des mobilités douces, offrant à la fois des solutions pour les déplacements quotidiens et des opportunités de tourisme durable.

Pour en savoir plus sur ces projets et découvrir les parcours à vélo du Gers, rendez-vous sur [www.gers.fr](http://www.gers.fr) ou sur le site du Comité départemental Tourisme Gers [www.tourisme-gers.com](http://www.tourisme-gers.com)

### Le mot de Lydie Toison, conseillère départementale en charge des Mobilités :

"À l'occasion de Mai à Vélo, le Conseil départemental du Gers est fier de mettre en lumière ses engagements concrets en faveur des mobilités douces. Avec des infrastructures comme la piste cyclable Auch-Aubiet, la Véloroute V82 et la Voie Verte de l'Armagnac, nous offrons aux Gersois et aux Gersaises des alternatives sûres et agréables pour se déplacer autrement, tout en valorisant notre patrimoine naturel et culturel exceptionnel. Ces itinéraires sont bien plus que des chemins pour les cyclistes. Ils incarnent notre vision d'un territoire plus durable, plus connecté et plus respectueux de l'environnement. C'est aussi une invitation à découvrir notre département autrement, à prendre le temps de s'immerger dans nos paysages et à s'engager, ensemble, dans la transition écologique ».